

AFFICHAGE

Le Conseil Municipal se réunira en session ordinaire

Le jeudi 12 mars 2026 à 20h00

A la salle de Conseil

Ambrault, le 05 mars 2026
Le Maire,
Etienne AUJARD

ORDRE DU JOUR :

- Vote des comptes de gestion 2025 ;
- Votes des comptes administratifs 2025 ;
- Affectation du résultat 2025 ;
- Délibération suppression du poste d'adjoint administratif pour modification d'horaire ;
- Délibération convention SATESE ;
- Délibération SDEI ;
- Information FAR 2026 ;
- Délibération désignation des référents de la bonne exploitation de la forêt communale ;
- Délibération Musique et Théâtre au Pays 2026 ;
- Divers.